## **CCTP**

# **08. MENUISERIES PVC**

indice B / 15 11 2011

# Table des matières

GENERALITES		3
1 PRESCRII	PTIONS TECHNIQUES	.3
1.1 (	Cotes	3
	Tolérances de pose	
	1.2.1 Tolérances de pose des menuiseries	
	1.2.2 Tolérances de pose des huisseries	
	1.2.3 Tolérances de jeu des ouvrants	.4
	Classement des menuiséries	
2 OBLIGATI	IONS DE L'ENTREPRISE	.4
2.1 (	Qualifications de l'entreprise	.4
	Contrôle de la maîtrise d'œuvre	
	Plans d'exécutions des ouvrages / Plans d'atelier et de chantier	
	Auto-contrôles	
	Essais	
	Présentation d'échantillons	
	Gestion de clefs	
2.8 [	Pièces à fournir par l'entreprise	
	2.8.1 Avant le commencement des travaux	.5
	2.8.2 Avant la réception des travaux:	.6
<b>DESCRIPTION DES</b>	OUVRAGES	7
08.5 - OPERATION	ROSE DES SABLES – LOT 2	8
	( PREPARATOIRES	
1 110717707	Plans d'atelier (PAC) - plans d'exécution des ouvrages (PEO)	Q
	PIE DVO TDAVALIV DE DACE	.0
2 MENUISE	RIE PVC – TRAVAUX DE BASE	0
2.1 1	REMPLACEMENT CHASSIS VITRE	
	2.1.1 PF2V+V	
	2.1.2 F1V+V	
	2.1.3 F2V	8
2.2	REMPLACEMENT VOLETS BATTANTS	.9
	2.2.1 F2V+V	
	2.2.2 F1V+V	
231	REMPLACEMENT CREMONE EN APPLIQUE A GORGE	
2.0 1	2.3.1 PF2V+V	
	2.3.2 PF2V	
	2.3.3 F2V	
	2.3.4 F2VC+VR	
2.4 [	REMPLACEMENT BEQUILLE	
	2.4.1 PF2V+V	
	2.4.2 F2V	
2.5	REMPLACEMENT ENROULEUR VR À SANGLE	.10
	2.5.1 F2VC+VR	.10
26 1	REMPLACEMENT ARRET DE VOLETS	
2.0 .	2.6.1 PF2V+V	
271	REFECTION JOINTS SILICONE	
2.7 1		
	2.7.1 PF2V+V	
	2.7.2 F2V+V	
	2.7.3 F1V+V	
	2.7.4 PF2V	
	2.7.5 F2V	.11
	2.7.6 F1V	11
	2.7.7 F2VC+VR	.11
281	REMPLACEMENT JOINTS EPDM	
0 .		

2.8.1 PF2V+V	11
2.8.2 F1V+V	11
2.8.3 F2V	11
2.8.4 F2V+V	11
2.8.5 F1V+V	
2.9 REMPLACEMENT REMPLISSAGE OUVRANT	12
2.9.1 PF2V	
08.6 - OPERATION GLOXINIAS - LOT1	13
1 TRAVAUX PREPARATOIRES	
1.1 Plans d'atelier (PAC) - plans d'exécution des ouvrages (PEO)	13
2 MENUISERIE PVC – TRAVAUX DE BASE	13
2.1 REMPLACEMENT CHASSIS VITRE	
2.1.1 EM1	13
2.2 REMPLACEMENT CREMONE EN APPLIQUE A GORGE	
2.2.1 EM1	13
2.3 REMPLACEMENT PAUMELLES	
2.3.1 EM1	
2.4 REMPLACEMENT JOINTS SILICONE	
2.4.1 EM1	
2.4.2 F2V+V	
2.4.3 F2V	
08.4 – HAUTS DE FLORIMONT – LOT 3	
1 TRAVAUX PREPARATOIRES	15
1.1 PLANS D'ATELIER (PAC) PLANS D'EXE (PEO)	15
2 MENUISERIE PVC – TRAVAUX OPTIONNELS	
2.1 CHASSIS TYPE JALOUSIE PVC	
2.1.1 REMPLACEMENT CHASSIS NACO EXISTANT	
2 1 1 1 NA5I	15

## **GENERALITES**

## 1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les travaux définis au présent descriptif devront être exécutés conformément aux prescriptions des normes et réglementations françaises (Fascicules, DTU, Normes NF P, Cahiers des charges du CSTB) et suivant les décrets, Arrêtés, Circulaires, etc... en vigueur, un mois avant la date d'établissement de l'offre.

Et en particulier (liste non exhaustive):

- au DTU. 36.1/37.1 (P 20-201) Choix de fenêtres et des portes extérieures en fonctions de leur exposition,
- au DTU 36.5 (P 20-202) mise en œuvre des fenêtres et des portes extérieures,
- au NF-P série 84 Relatives aux matériaux d'étanchéité.
- au DTU 39 (P 78-201)- Miroiterie vitrerie C.C.S.,
- des fiches techniques du CSTB relatives aux procédés non traditionnels,
- des règles de calcul : NV 65 (c) et son modificatif n°1 relatif à la France d'Outre-Mer (sauf Guyane) - règles définissant les effets du vent sur les constructions :
  - région V
  - coefficient de site 1,20
  - vent normal = 120 daN/m2 et
  - vents extrême = 210 daN/m2.

Et, d'une manière générale, à toutes les normes et règlements visés aux généralités communes a tous les lots se rapportant aux différents travaux à exécuter.

En particulier les prescriptions suivantes seront respectées :

## 1.1 Cotes

Les côtes de menuiseries portées sur les plans du carnet de menuiserie, tableaux en annexe du rapport de diagnostic, et dans le présent CCTP concernent :

- Portes-fenêtres, fenêtres, volets : dimensions (largeur-hauteur) des tableaux béton des ouvertures (soit y compris dormants des menuiseries).
- Volets roulants : dimensions (largeur-hauteur) des tableaux béton des ouvertures devant être protégées soit hors coffre et débords éventuels des tabliers de volets roulants.

Ces côtes doivent être impérativement vérifiées par l'entreprise sur site (cf. § correspondant dans " Généralités communes à tous les lots ").

## 1.2 Tolérances de pose

L'entreprise doit respecter les tolérances suivantes et informer le maîtrise d'œuvre, lorsque celles-ci sont dépassées.

## 1.2.1 <u>Tolérances de pose des menuiseries</u>

L'écart maximal entre la pose réelle de chacun des axes de la menuiserie et celle de chacun des axes théoriques des baies ne devra pas dépasser 10 mm.

### 1.2.2 Tolérances de pose des huisseries

Les défauts de rectitude et d'aplomb des poteaux d'huisseries ou bâtis, tant sur le plan de la porte ou de l'élément de fermeture, que sur les plans verticaux perpendiculaires , ne doivent pas entraîner un écart de + ou - 2 mm sous réserve que le parallélisme des poteaux en tous points soit respecté à 2 mm prés sur tous les plans.

### 1.2.3 <u>Tolérances de jeu des ouvrants</u>

Les défauts de rectitude et de niveau de la traverse ne doivent pas excéder 2 mm pour le premier mètre et, sous un maximum de 3 mm, 1 mm par mètre supplémentaire.

## 1.3 Classement des menuiseries

Les menuiseries satisferont toutes au classement AEV (Perméabilité Air. Eau. Vent) minimal suivant:

- A\*3 (classe de perméabilité à l'air)
- E\*4 (classe de perméabilité à l'eau)
- V\*A4 (classe de résistance au vent ; adapté à la zone 5 telle que définie à la norme FD P 20-201 ; aux conditions cycloniques tropicales telles qu'elles sont définies à la NF P20 302).

Rappel DTU: en cas de protection des menuiseries par une coursive ou un auvent, cette exigence est abaissée; cf. tableau 6 FDP 20-201 de la norme ci-dessus citée: cette modification n'a pas été intégrée dans l'exigence ci-dessus mais pourra l'être. Ce rappel est valable pour toutes les menuiseries extérieures.

### 2 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE

cf. article correspondant des généralités communes à tous les lots.

## 2.1 Qualifications de l'entreprise

L'entrepreneur devra présenter, avant le début des travaux, les qualifications requises dont la validité recouvre la période d'exécution des travaux, spécifiques à la nature des prestations réalisées ou soustraitées et notamment :

QUALIBAT 3542 ou 3541

L'entrepreneur étant considéré comme maître des techniques propres à son corps d'état, il devra aviser par écrit le maître d'œuvre au moment de l'appel d'offres et au plus tard avant la signature de son marché, de toutes réserves et remarques de sa part quand aux prescriptions contenues dans le présent CCTP et qui lui sembleraient incompatibles avec les règles de l'Art. Il devra motiver les raisons de ses réserves et proposer une ou plusieurs solutions de remplacement.

## 2.2 Contrôle de la maîtrise d'œuvre

Pour chaque opération, la pose du premier châssis devra être réalisée en présence de maître d'œuvre qui sera prévenu par l'entreprise de la date, de l'heure, et du lieu de cette pose au plus tard trois jours ouvrables à l'avance.

## 2.3 Plans d'exécutions des ouvrages / Plans d'atelier et de chantier

L'entrepreneur sera tenu d'établir les documents suivants :

- plans d'exécution des ouvrages (PEO)
- plans d'atelier et de chantier (PAC).

### 2.4 Auto-contrôles

L'entreprise devra justifier des différents auto-contrôles qu'elle aura à sa charge et en particulier pour les travaux suivants :

- calfeutrement des menuiseries,
- essais (test d'arrosage)

Ces auto-contrôles feront l'objet de procès verbaux à remettre à la maîtrise d'œuvre au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Concernant les essais d'arrosage, les PV devront être consignés et datés par les locataires.

## 2.5 Essais

La totalité des menuiseries feront l'objet d'un test d'arrosage sur place avec un tuyau d'arrosage par un jet de 10 l/min sans pression sur chaque joint EPDM et à l'intersection entre gros œuvre et dormant de chaque fenêtre pendant 5 min. Ces tests d'arrosage seront réalisés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

En présence du maître d'œuvre, sera réalisée sur 5% des menuiseries du lot, au choix du maître d'œuvre, le test d'arrosage type " essai à la rampe " conformément à l'annexe D du DTU 33.1. En cas de résultat non satisfaisant (fuite constatée), le maître d'œuvre pourra demander la réalisation du test d'arrosage en sa présence sur une autre menuiserie du lot en plus d'un nouveau test d'arrosage de la menuiserie incriminée, une fois celle-ci reprise.

### 2.6 Présentation d'échantillons

L'entreprise soumettra à l'approbation de la maîtrise d'œuvre et du contrôle technique (suivant cas), 15 jours avant exécution les échantillons des matériaux suivants:

- Les profilés des menuiseries PVC (dormants, ouvrants) d'une longueur de 100 mm,
- Les quincailleries et serrureries.

Ces échantillons, qui porteront une étiquette autocollante avec le tampon de l'entreprise et la signature de l'entrepreneur, seront conservés par la maîtrise d'œuvre.

## 2.7 Gestion de clefs

L'entreprise devra, avant la réception, la remise en mains propres aux différents locataires ayant reçu une nouvelle porte-fenêtre équipée de serrure, ou une nouvelle serrure sur une menuiserie existante, d'une clef contre signature d'un PV de remise en 2 exemplaires dont un qui sera à remettre au maître d'œuvre.

Elle devra également, le jour de la réception, la remise en mains propres au maître d'ouvrage d'un tableau à crochets avec les clefs de chaque porte-fenêtre posée équipée de serrure, ou nouvelle serrure sur menuiserie existante, identifiée par porte-clef en plastique reprenant le nom de l'opération et le numéro du logement concerné.

## 2.8 <u>Pièces à fournir par l'entreprise</u>

Cf. article correspondant des généralités communes à tous les lots.

## 2.8.1 Avant le commencement des travaux

En conformité avec les pièces du marché, L'entreprise soumettra à l'approbation de la maîtrise d'œuvre15 iours avant exécution, les documents suivants :

### En 2 exemplaires :

- les PEO (Plans d'exécution des ouvrages de menuiseries),
- les PAC (Plan d'atelier et de chantier) et plan de détails des ouvrages divers (garde-corps, grille de protection, etc...),
- les notes de calcul des ouvrages assurant le clos. (avec précision sur les résistances aux vents, définition des critères de flèches, des sections, des attaches au support, notamment en ce qui concerne les volets roulants, afin de justifier la nécessité ou non des barres anti-cycloniques ainsi que du profilé utilisé),
- les notes de calcul des épaisseurs de vitrages.

Nota important : Les plans pourront être fournies au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Toutefois tout ouvrage exécuté avant remise de ces documents engagera la responsabilité seule de l'entreprise.

### En 2 exemplaires :

les fiches techniques des matériels et matériaux (menuiseries, quincailleries, serrureries, mastic
SNJF de premier catégorie, indiquant notamment la compatibilité dudit mastic avec le PVC...) avec

mention sur ces documents des informations suivantes : Localisation du chantier, nom de l'Entreprise (ou cachet) et signature de l'Entreprise) et comprenant notamment :

- les avis techniques des châssis attestant notamment des dimensions maximales admissibles.
- les certificats concernant le classement AEV des menuiseries,
- les certificats concernant les essais mécaniques selon la norme NF-P 20-302

## 2.8.2 Avant la réception des travaux:

L'entreprise fournira un dossier des ouvrages exécutés (DOE) comprenant :

En 3 exemplaires dont :

1 exemplaire à la maîtrise d'œuvre.

2 exemplaires au maître d'ouvrage,

- les PV d'essais d'arrosage (pour tester les calfeutrements),
- les PV d'essais AEV conformes aux NF-P 20-501 et 20-506, "Méthode d'essais des fenêtres" afin de déterminer :
  - la perméabilité à l'air, l'étanchéité à l'eau, la résistance aux vents cycloniques, aux voilements, aux charges verticales, à la torsion et à la déformation diagonale (coulissante),
  - les PV de classement normalisé AEV,
  - le rapport d'exécution avec avis favorable du contrôle technique relatif à l'étanchéité et à la résistance des menuiseries,
- les PV d'auto-contrôles des calfeutrements des menuiseries,
- les PV de remise des clés aux locataires, complété d'un organigramme des clés étiquetées avec indication du nom de l'opération, du numéro du logement ou du nom du local, du numéro de la menuiserie et du nombre de clés remises (deux par porte).

L'entreprise, en vue de faciliter les interventions ultérieures sur l'ouvrage, fournira un dossier d'interventions ultérieures (DIU) comprenant :

En 3 exemplaires dont :

1 exemplaire à la maîtrise d'œuvre,

2 exemplaires au maître d'ouvrage,

- les notices d'intervention ultérieure,
- les notices d'entretien et de fonctionnement des matériaux, matériels et appareils installés,
- les notes de calcul des ouvrages,
- la liste des matériaux mis en œuvre susceptibles de voir leur caractéristiques altérées par le temps avec indication de leurs références et positionnement,
- les procès verbaux de résistance des volumes verriers avec références aux normes.

## **DESCRIPTION DES OUVRAGES**

### Préambule:

Le présent C.C.T.P. n'a pas de caractère limitatif mais comprend néanmoins implicitement l'ensemble des travaux décrits ou non, nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages, conformément aux règles de l'Art.

L'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement consulter les C.C.T.P. des autres corps d'état de façon à avoir une parfaite connaissance des éléments constitutifs de la construction et informer le maître d'œuvre d'éventuelles discordances entre les prescriptions de son lot et celles des autres corps d'état.

Les approvisionnements du chantier en matériel et en matériaux se feront au fur et à mesure des nécessités et compte tenu des surfaces disponibles.

Aucun retard, aucune réclamation ni aucun supplément ne sera admis pour difficultés d'accès, d'approvisionnement, d'alimentation en fluide ou sujétions quelconques.

Tous les produits (Marques) décrits et localisés dans le présent C.C.T.P. S'entendent implicitement accompagnés de la formule "ou techniquement équivalent", même si celle-ci n'y figure pas.

Équivalence des matériaux et fournitures : seul l'Architecte est habilité à juger du bien fondé de "l'équivalence" des matériaux et fournitures sans avoir à justifier de sa décision.

## 08.5 - OPERATION ROSE DES SABLES - LOT 2

### 1 TRAVAUX PREPARATOIRES

## 1.1 Plans d'atelier (PAC) - plans d'exécution des ouvrages (PEO)

cf. § " généralités communes à tous les lots " & art. 2.2 ci-dessus

## 2 MENUISERIE PVC – TRAVAUX DE BASE

## 2.1 REMPLACEMENT CHASSIS VITRE

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

#### 2.1.1 PF2V+V

Dimensions: 1200 x 2100

### Description:

- Fourniture et pose d'un châssis PVC ouvrant à la française 2 vantaux,
- Assemblages en coupes d'onglet aux angles des dormants et ouvrants, avec équerres d'assemblage,
- Tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur, et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur,
- Joints d'étanchéité,
- Couvre joints de même nature,
- Toutes pièces de ferrage et de manœuvre nécessaires,
- Toutes sujétions de fixation et de condamnation intérieure.

Y compris dépose et évacuation des menuiseries à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.1.2 F1V+V

Dimensions: 620 x 1220

## Description:

- Fourniture et pose d'un châssis PVC ouvrant à la française 1 vantail,
- Assemblages en coupes d'onglet aux angles des dormants et ouvrants, avec équerres d'assemblage,
- Tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur, et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur,
- Joints d'étanchéité,
- Couvre joints de même nature,
- Toutes pièces de ferrage et de manœuvre nécessaires,
- Toutes sujétions de fixation et de condamnation intérieure.

Y compris dépose et évacuation des menuiseries à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.1.3 <u>F2V</u>

Dimensions: 1200 x 1220

## Description:

- Fourniture et pose d'un châssis PVC ouvrant à la française 2 vantaux,

- Assemblages en coupes d'onglet aux angles des dormants et ouvrants, avec équerres d'assemblage,
- Tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur, et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur,
- Joints d'étanchéité,
- Couvre joints de même nature,
- Toutes pièces de ferrage et de manœuvre nécessaires,
- Toutes sujétions de fixation et de condamnation intérieure.

Y compris dépose et évacuation des menuiseries à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.2 REMPLACEMENT VOLETS BATTANTS

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

### 2.2.1 F2V+V

Dimensions: 1200 x 1220

#### Description:

- volets battants 2 vantaux en lames profilées en PVC de couleur blanche,
- barres et écharpe PVC de couleur blanche,
- renfort interne par barres acier,
- manœuvre par espagnolette de couleur blanche,

y compris dépose et évacuation des menuiseries à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.2.2 <u>F1V+V</u>

Dimensions: 620 x 1220

### Description:

- volet battant 1 vantail en lames profilées en PVC de couleur blanche,
- barres et écharpe PVC de couleur blanche,
- renfort interne par barres acier,
- manœuvre par espagnolette de couleur blanche.

y compris dépose et évacuation des menuiseries à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.3 REMPLACEMENT CREMONE EN APPLIQUE A GORGE

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

### 2.3.1 PF2V+V

#### Description:

- Crémone mortaisée 3 points de fermeture, en remplacement à l'identique du mécanisme existant. y compris dépose et évacuation des mécanismes à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.3.2 PF2V

## Description:

Crémone mortaisée 3 points de fermeture, en remplacement à l'identique du mécanisme existant...
y compris dépose et évacuation des mécanismes à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

#### 2.3.3 F2V

### Description:

- Crémone mortaisée 3 points de fermeture, en remplacement à l'identique du mécanisme existant. y compris dépose et évacuation des mécanismes à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.3.4 <u>F2VC+VR</u>

### Description:

mécanisme mortaisé 1 point de fermeture, en remplacement à l'identique du mécanisme existant.
y compris dépose et évacuation des mécanismes à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.4 REMPLACEMENT BEQUILLE

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

### Description:

béquille en aluminium anodisé thermolaqué de couleur blanche,
y compris dépose et évacuation de la béquille à remplacer & toutes sujétions.

### 2.4.1 PF2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.4.2 F2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.5 REMPLACEMENT ENROULEUR VR À SANGLE

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

### Description:

– Enrouleur de volet roulant à sangle, de couleur blanche, en remplacement à l'identique du mécanisme existant.

y compris dépose et évacuation du mécanisme à remplacer & toutes sujétions.

### 2.5.1 F2VC+VR

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.6 REMPLACEMENT ARRET DE VOLETS

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

## 2.6.1 <u>PF2V+V</u>

## Description:

Arrêt de volets en aluminium laqué blanc ou noir par mécanisme à ressort,
y compris dépose et évacuation des mécanismes à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.7 REFECTION JOINTS SILICONE

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

Description: réfection des joints silicone entre le dormant et le gros-œuvre, des deux côtés des menuiseries, comprenant la préparation soigneuse du support (grattage et la suppression de tout élément non adhérent, ponçage & dégraissage des surfaces), y compris, si nécessaire, dépose et évacuation des joints à remplacer & toutes sujétions.

### 2.7.1 PF2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.7.2 <u>F2V+V</u>

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.7.3 <u>F1V+V</u>

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.7.4 PF2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.7.5 F2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.7.6 F1V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.7.7 <u>F2VC+VR</u>

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.8 REMPLACEMENT JOINTS EPDM

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

Description: remplacement joint EPDM existants par de nouveaux joints sur tout le pourtour de l'ouvrant comme du dormant, y compris dépose et évacuation des joints à remplacer & toutes sujétions.

## 2.8.1 PF2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.8.2 F1V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.8.3 F2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.8.4 <u>F2V+V</u>

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.8.5 F1V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.9 REMPLACEMENT REMPLISSAGE OUVRANT

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

### 2.9.1 PF2V

Description: remplacement remplissage en PVC en partie basse d'un ouvrant

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

Fait à Saint Leu le 15 novembre 2011 - indice B

Lu et approuvé le :	Lu et approuvé le :
(Date et signature)	(Date, cachet et signature)

LE MAITRE DE L'OUVRAGE

LE(S) ENTREPRISE(S)

## 08.6 - OPERATION GLOXINIAS - LOT1

### 1 TRAVAUX PREPARATOIRES

## 1.1 Plans d'atelier (PAC) - plans d'exécution des ouvrages (PEO)

cf. § " généralités communes à tous les lots " & art. 2.2 ci-dessus

### 2 MENUISERIE PVC – TRAVAUX DE BASE

## 2.1 REMPLACEMENT CHASSIS VITRE

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

### 2.1.1 EM1

Dimensions:3300 x 2100

### Description:

- Ensemble menuisé composé d'une porte-fenêtre deux vantaux ouvrants à la française, avec de part et d'autre de cette porte-fenêtre, deux châssis fixes,
- Assemblages en coupes d'onglet aux angles des dormants et ouvrants, avec équerres d'assemblage,
- Tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur, et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur,
- Joints d'étanchéité,
- Couvre joints de même nature,
- Toutes pièces de ferrage et de manœuvre nécessaires.
- Toutes sujétions de fixation et de condamnation intérieure.

Y compris dépose et évacuation des menuiseries à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.2 REMPLACEMENT CREMONE EN APPLIQUE A GORGE

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

### 2.2.1 <u>EM1</u>

### Description:

- Crémone mortaisée 3 points de fermeture, en remplacement à l'identique du mécanisme existant. y compris dépose et évacuation des mécanismes à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.3 REMPLACEMENT PAUMELLES

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

### 2.3.1 <u>EM1</u>

## Description:

 paumelles en acier prélaqué de couleur blanche, en remplacement à l'identique des paumelles existantes.

y compris dépose et évacuation des mécanismes à remplacer & toutes sujétions.

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 2.4 REMPLACEMENT JOINTS SILICONE

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

Description: réfection des joints silicone entre le dormant et le gros-œuvre, des deux côtés des menuiseries, comprenant la préparation soigneuse du support (grattage et la suppression de tout élément non adhérent, ponçage & dégraissage des surfaces), y compris, si nécessaire, dépose et évacuation des joints à remplacer & toutes sujétions.

## 2.4.1 EM1

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.4.2 F2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.4.3 F2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

Fait à Saint Leu le 15 novembre 2011 - indice B

Lu et approuvé le :	
(Date et signature)	

Lu et approuvé le : (Date, cachet et signature)

LE MAITRE DE L'OUVRAGE

LE(S) ENTREPRISE(S)

## 08.4 - HAUTS DE FLORIMONT - LOT 3

### 1 TRAVAUX PREPARATOIRES

## 1.1 PLANS D'ATELIER (PAC) PLANS D'EXE (PEO)

cf. § " généralités communes à tous les lots " & art. 2.2 ci-dessus

## 2 MENUISERIE PVC – TRAVAUX OPTIONNELS

## 2.1 CHASSIS TYPE JALOUSIE PVC

Fourniture et pose/mise en œuvre de :

### 2.1.1 REMPLACEMENT CHASSIS NACO EXISTANT

Description: fourniture, pose et réglage de châssis type jalousie vitrée en PVC avec barreaudage de renfort intégré en acier, tous mécanismes internes en acier galvanisé et/ou zamac, y compris visserie & quincaillerie en acier inox 306L/A2 & toute sujétion.

### 2.1.1.1 NA5L

Dimensions: 600 x 700

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

Fait à Saint Leu le 15 novembre 2011 - indice B

Lu et approuvé le :	Lu et approuvé le :
(Date et signature)	(Date, cachet et signature)

LE MAITRE DE L'OUVRAGE

LE(S) ENTREPRISE(S)